

Communication du Secrétaire Général relative à la résolution adoptée par la Conférence de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture touchant des secours à fournir après la disparition de l'UNRRA.

Le texte suivant est extrait d'une communication en date du 24 octobre adressée par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, concernant le sujet traité au document A 121 ainsi que celui qui constitue le point 20 de l'ordre du jour provisoire (Document A 66):

" La résolution de l'UNRRA sur le financement des besoins alimentaires a été soumise à L'OAA lors de sa seconde session à COPENHAGUE. La Conférence a approuvé cette résolution et a recommandé que l'Assemblée générale des Nations Unies considère cette question comme des plus urgente, et porte ladite résolution à son ordre du jour aux fins d'examen et de décision, aussitôt que possible pendant la prochaine session. Je crois comprendre que, conformément aux recommandations du Conseil Economique et Social, cette résolution sera examinée par l'Assemblée Générale et je désire souligner l'importance que l'OAA attache à cette question.

L'estimation de la situation alimentaire mondiale pour 1946-1947, préparée par l'OAA pour être soumise à la Conférence de COPENHAGUE déclare que :

" l'un des principaux facteurs de trouble de la situation actuelle réside dans la difficulté qu'éprouvent actuellement certains pays à financer leurs importations de produits alimentaires. Pendant l'année 1945-1946, un certain nombre de pays ont eu leurs importations financées par l'UNRRA, alors qu'à partir de 1947, ils devront prendre eux-mêmes les dispositions financières nécessaires pour leurs importations de produits alimentaires... On peut déjà prédire que certains pays ne recevront pas assez de nourriture pour assurer le minimum vital, à moins qu'ils ne bénéficient de prêts, de crédits ou d'autres facilités d'ordre financier".

En considérant le tableau de la situation alimentaire, à courte échéance, la Conférence a fait ressortir :  
" le danger de voir se perdre des ressources alimentaires éventuelles car l'absence de pouvoir d'achat constitue un obstacle réel à l'augmentation de la production pour 1946-1947 et rend même difficile de maintenir le niveau actuel".

Le texte complet de la résolution adoptée par la Conférence pour l'Alimentation et l'Agriculture à ce sujet se trouve aux pages 7 et 8 et l'Addendum 4 du document A 76.

RECEIVED

NOV 1 1946

UNITED NATIONS  
ARCHIVES